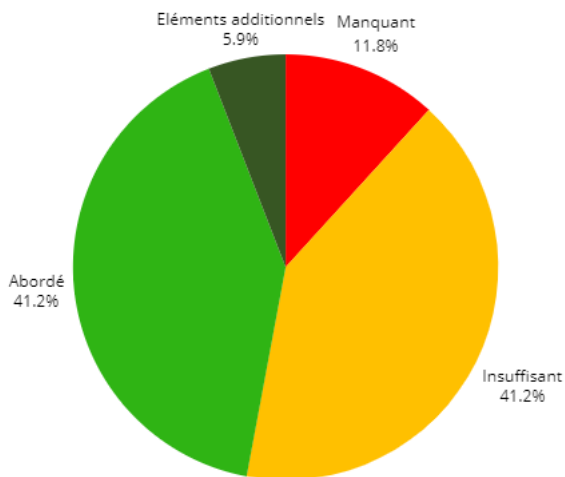


	<p>passant. De même, la santé et le personnel de santé ainsi que les questions liées à sa mobilité sont évoquées, mais elles sont traitées de manière incomplète. La résilience des systèmes de santé est à peine évoquée. Le programme aborde les questions relatives à l'accès aux soins et à la transition numérique, sans proposer, toutefois, des mesures concrètes.</p>
Sujets traités	<p>Le programme formule plusieurs idées en matière de santé publique, en mentionnant, notamment, une Union de la Santé européenne, et en faisant allusion, à plusieurs reprises, au bien-être. Le document aborde également la question de la sécurité alimentaire, du point de vue de l'agriculture. Les maladies non transmissibles (MNT) sont traitées de manière assez complète, et plusieurs propositions sont formulées à ce sujet, sans aborder, toutefois, la prévention. L'équité est abordée sous différents aspects, dont la santé, le genre, l'âge, mais aussi l'équité territoriale. Le problème du financement de la recherche médicale est traité de manière exhaustive. Le programme fournit plusieurs éléments liés à la préparation à la gestion des pandémies et des crises sanitaires. Il évoque également la santé mentale. En ce qui concerne les questions de nature environnementale, le programme évoque l'économie circulaire, l'abandon progressif des combustibles fossiles, les émissions et l'électrification des parcs de véhicules. Il évoque également, à plusieurs reprises, la transition juste, en mentionnant la nécessité de ne "laisser personne au bord de la route". Enfin, des éléments de nature institutionnelle sont également abordés de manière significative, en mentionnant l'Union Européenne de la Santé et en invoquant la désignation d'un Vice-Président capable d'affronter de manière globale les questions démographiques.</p> <p><u>Propositions clés:</u> Plan européen pour la prise en charge de la Maladie d'Alzheimer, de la démence et de la maladie de Parkinson ; Plan Européen de Santé Cardiovasculaire; Nouveau Pacte d'équité intergénérationnelle; Garantie Européenne pour les citoyens les plus âgés; Plan d'Action européen pour la Santé Mentale; Garantie Européenne des Travailleurs pour le marché numérique; mise en œuvre du Plan Européen de lutte contre le cancer; renforcement de la stratégie européenne pour les Régions Ultrapériphériques; renforcement de la stratégie européenne en matière de soins: mise en application du Règlement pour l'Industrie Zéro-Net et de la Législation européenne sur les matières premières critiques.</p>
Autres éléments importants pour la Santé Publique	<p>Le programme formule une proposition concernant l'égalité et l'inclusion en matière de santé, qui pourrait être intéressante en termes de santé publique, en soutenant la mise en place d'une Garantie Européenne pour les citoyens les plus âgés. En ce qui concerne la préparation à la gestion des crises, le programme propose la création d'une Union pour la Protection Civile, visant la constitution de "réserves stratégiques de nourriture, eau, médicaments et équipements médicaux". Le programme évoque l'élargissement de l'UE et la modification des traités en vue du renforcement de l'UE, en invoquant une Convention Européenne.</p>

2. Focus¹

Évaluation du contenu lié à la santé par nombre de sujets



Engagement en termes d'initiatives
mondiales et multilatérales
Résistance aux antibiotiques

Systèmes d'alimentation durable
Environnement et santé
Changement climatique : adaptation et
atténuation
Personnels de santé
Résilience des systèmes de santé
Accès aux soins
Transition numérique

La santé publique en tant
qu'enjeu prioritaire
Maladies non transmissibles
Santé mentale
Égalité en matière de santé
Préparation à la gestion des
crises sanitaires
Recherche en santé
Éléments de nature institutionnelle

Modifications des traités et
outils institutionnels

¹ N.B. le graphique ci-dessus reflète la couverture des 16 sujets examinés dans les analyses. Certains sujets comprennent plus d'éléments que d'autres.

european public health alliance

Rue de Trèves 49-51 | 1040 Brussels, Belgium | epha@epha.org | +32 (0) 2 230 30 56 | www.epha.org